

PINEUILH

INFOS

Bulletin d'information de la commune de Pineuilh

#43
Janvier
2022



Suivez-nous sur Facebook : Pineuilh MaVille / www.pineuilh.fr





NAISSANCES

La municipalité adresse ses sincères félicitations aux heureux parents :

Mme LAPIERRE Alison
M PEREIRA Manoël et Mme VILLEMIANE Anaïs
M ASHE Paul et Mme MACRAE Tiffany
M VERGNAUD Kevin et Mme GOMES Madison
M EL BERRIMI Zhor
M KHRIBECH Mustapha et Mme ZNAIBAR Zineb
M BOU Ludovic et Mme MAILLARD Emelyne
M CHATONNET Michael et Mme DE OLIVEIRA FERREIRA DE JESUS Stéphanie
M LAMARQUE Mathieu et Mme FONTAINE Jennifer
M CHEYPE Gianni et Mme DAVID Louna
M BENOIT Thomas et Mme LEGRIS Olivia
M LEJEUNE Bernard et Mme GUEYE Aissatou
M DIABIRA Moussa et Mme DIABIRA Fanta
M ARIBAUT Grégory et Mme CHARRIER Aline
M OUVRARD Nicolas et Mme LETEURTRE Laurie
M GOGNALONS Tristan et Mme BORDAS Elia
M BOUCHEZ Baptiste et Mme LOQUET Hélène
M PAILLOUX Olivier et Mme SABOURIN Elodie
M ASSAASS Mohamed et Mme LFAKIR Hanane
M SYLLA Maguette et Mme DIA Mareme
M ZEKALMI Jillali et Mme BRIJI Khadija
M MONTAURIOL Maxime et Mme DUCLAUD Léa
M GROSDENIER Jonathan et Mme AUTIER Amélie
M BEYSSADE Quentin et Mme IRLANDE Émilie
M NAIBO Giovanni et Mme DUCLAUD Priscilla
SOULET Sarah et CLOCHARD Olivier,
STÉNÉGRIE Lucas et GLACET Kimy
DJEBALI Yassine et BOUCHERON Angélique
SAINSARD Bastien et PINEAU Laura,
GALOPIN Martin et RAMEAU Pauline
ALMEIDA MACEDO Nelson et FIGUEIREDO MATOS Tânia
THIERRY Julien et CHIBOUT Amandine,
MAILLET Sébastien et CANTARELLI Adeline

DÉCÈS

La municipalité adresse toutes ses condoléances aux familles :

MUSSEAU, DELBARY, DILLON, ETCHEGIGYEN, GRENNEPOIX, LEROY, DUMON, BIOT, VIRGILE, GARCIA, CASTANG, BERGER - TALOCHINO, ZOCCOLA, JANIN, BONNEAU, DOMINIQUE, CONORD, GOMBEAUD, BILLAU, CLAUDEL, AGUAS, LAGRANGE, LAPOTRE, REBEYROL, RAGAIGNE, DESCAT, BEE, RAUCOULE, CHIGNAGUET, MARTINET, BALAN, ROTONDO, BALLUE, BLONDY, COCCONI, MERLO, BOURDILLOU.



MARIAGES

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux heureux mariés :

M BOUQUET Patrick et Mme BOURGEOIS Françoise
le 2 octobre 2021
M CAVE Loïc et Mme GREDER Ludiwine
le 17 juillet 2021
M COILLE Jeremy et Mme FABRIS Nadège
le 29 mai 2021
M David RUBIO et Mme RAULIN Méganne
le 3 juillet 2021
M DE ANDRADE Antoine et Mme CHAN KON Josiane
le 17 avril 2021
M DHELLEMES Philippe et BARTHELEMY Sylvie
le 18 septembre 2021
M DUBOURDIEU David et Mme TEYSSIER Vanessa
le 7 août 2021
M DUTREUILH LAGARDE Steven
et Mme MACCALLI Marion
le 10 juillet 2021
M EL BERGUI Nasser et Mme PIERROT Marion
le 12 juin 2021
M HAJJI Mohamed et Mme MOUSTAMIA Marwa
le 20 février 2021
M LAVEAU Sébastien et Mme FRANCESCHET Elodie
le 14 août 2021
M MANGATA Frédéric et Mme SOEIRO ANTONIO Laure
le 15 mai 2021
M MIGNOT Loïc et Mme GALISSAIRE Clélia
le 21 août 2021
M PANSERI Jacques et Mme MARZAC Ginette
le 17 avril 2021
Mme REPELIN-VERNAIN-PERRIOT Annick
et Mme JARDRY Viviane
le 1er mars 2021
M RIBEYREIX Michel et Mme CLAYTON Jennifer
le 8 mai 2021
M SANGROS BOBE Juan et Mme CARITEY Emilie
le 10 septembre 2021
M. et Mme GAILLET ont fêté leurs 50 ans de mariage
le 4 septembre 2021

04 Actualités

Du pain au hameau des Bournets
L'application Panneau Pocket
Du mouvement chez vos agents
Vie de quartier

06 Prévention - Sécurité

Une sécurité renforcée
Pineuilh se donne les moyens d'agir
pour lutter contre la délinquance et
les incivilités !
COVID 19, restons mobilisés

08 Enfance - Jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ
Encore une rentrée particulière

10 Portrait - Hommage

Lydie ANIESA
Éric VOUILLAT

11 Finances

Des finances saines
de beaux projets pour Pineuilh

12 Propreté

Que se cache-t-il derrière nos poubelles ?

13 CDC Pays Foyen

14 Urbanisme - Travaux

Point travaux
Résidence intergénérationnelle
Projet Eco'parc Norbert Petit

17 Tribunes d'opposition

18 Retour en images

20 Associations & Agenda

Directeur de la publication :
Didier TEYSSANDIER
Réalisation : Laura Coste, www.lauracoste.fr
Décembre 2021
Impression : Imprimerie Laulan
Service communication :
05 57 46 03 07
communication@pineuilh.fr
www.pineuilh.fr

Ce document a été édité à 2500 exemplaires
Crédits photos : flaticon, freepik, ville de Pineuilh

Chères Pineuilhaises, Chers Pineuilhais,

Encore une année achevée dans un contexte sanitaire difficile appelant à la plus grande prudence.

La crise sanitaire malheureusement perdue avec une 5^{ème} vague.

Dès les premiers instants de celle-ci, en 2020, nous avons tout mis en œuvre pour assurer la sécurité de nos concitoyens, ce avec l'aide de nombre d'entre vous, notamment de couturières bénévoles, qui, durant la pénurie ont confectionné de précieux masques en tissus pour les personnels médicaux.

Qu'elles soient ici remerciées pour leur geste citoyen qui les honore.

Vous le savez, la sécurité des Pineuilhais et Pineuilhaises est une de mes préoccupations essentielles.

Qu'il s'agisse de la sécurité sanitaire, de celle de nos enfants, de nos aînés, de celle au travail de nos agents, de la sécurité active, de la sécurité passive.

Le contexte nous a, une fois de plus, conduit à annuler notre traditionnel repas des aînés, moment de convivialité et de partage, ainsi que les festivités habituelles dont la cérémonie des vœux du maire.

Au titre de la sécurité active, comme nous nous y étions engagés durant les dernières élections municipales, désormais 4 agents sont affectés à la police municipale. En fait plutôt 5... car aux effectifs humains, il faut rajouter un effectif canin puisque nous nous sommes dotés d'une unité cynophile.

A cette sécurité active va se rajouter une sécurité passive avec le développement de la vidéosurveillance, la dotation en caméras piétons des policiers municipaux ou la réactivation du dispositif de participation citoyenne.

Malgré les restrictions, vos élus et agents ont continué à œuvrer pour le bien commun et le développement du territoire. Au titre de ce dernier, l'étude de faisabilité d'un espace aqua ludique, sous maîtrise d'ouvrage de la CDC du Pays Foyen, a été enclenchée. Par ailleurs, le dossier de l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers du Pays Foyen devrait enfin aboutir, chacun prenant conscience de l'intérêt communautaire et général de ce projet pour la sécurité des administrés à travers une qualité opérationnelle renforcée.

Au niveau communal, l'acquisition d'un terrain de 14 ha à proximité des écoles, du parc Bologne et de la zone Aquitania, est en voie de finalisation.

Cet espace accueillera le futur Eco'Parc Norbert PETIT. Il devrait voir fleurir, à terme, ferme pédagogique, auberge guinguette, jardin public avec espaces de détente et de loisirs, éco musée paysan, zones de maraîchages et jardins familiaux. L'activité agricole étant imaginée en gestion déléguée à un fermier, le tout en lien avec la Chambre d'Agriculture, afin de développer les circuits courts et l'autosuffisance partielle dans le cadre d'un PAT (Projet d'Alimentation de Territoire).

Au titre des réalisations achevées, ou en voie de l'être, on peut citer notamment l'aménagement de l'avenue Herriot jusqu'à l'Hôpital, la création d'une voirie nouvelle et le réaménagement de l'entrée du groupe scolaire, la sécurisation de l'intersection entre la rue Jean Moulin et l'avenue Clémenceau ou la création d'écluses rue de la commanderie et rue Jean Moulin, ainsi bien entendu que l'entretien régulier des 46 kms de voirie communale ou bien encore le curage par la CDC, au titre de la GEMAPI, d'une centaine de mètres du ruisseau des Anguillières au niveau de l'avenue de la Résistance.

Parmi les autres projets de la mandature, celui du désenclavement et de l'aménagement de la rue Théodore Toulouse qui fera l'objet d'un réexamen, suite à une rencontre publique qui a réuni une soixantaine de riverains.

La résidence intergénérationnelle au lieu-dit l'Enclos, accueillant des publics divers dont des personnes âgées isolées et des familles est en cours de construction, ces 37 logements étant comptabilisés comme logements de nature sociale répondant ainsi en partie aux obligations de la commune posées par les dispositions de l'article 55 de la loi SRU.

Bien entendu, au titre des projets de voirie, l'aménagement d'un nouvel accès à cette résidence et aux terrains avoisinants est en cours d'examen.

Rappelons-le, logement social ne veut pas forcément dire logement de « cas sociaux » puisque plus de 70% des foyers français y sont éligibles, de l'aide-soignante à l'infirmière, du jeune couple de salariés avec ou sans enfant en passant par une personne âgée encore autonome jusqu'à une personne souffrant de handicap.

Enfin, malgré la crise, saluons la vitalité de nos associations sportives et culturelles, et à travers elles nos sportifs pineuilhais qui portent haut les couleurs de leur commune et du territoire foyen. Citons ainsi, Éric Vouillat, Champion de France Handisport sur route catégorie C1 et contre la montre, ou bien encore un autre enfant du pays, Matthieu Androdias qui avec son compère Hugo Boucheron, en aviron, sont devenus champions olympiques en deux de couple cet été à Tokyo. Les valeurs d'abnégation et de courage dont ils ont fait preuve étaient celles aussi, parmi d'autres, d'Hubert Germain, ultime compagnon de la Libération. Comme le rappelait dans son discours du 11 novembre 2021, Madame Geneviève DARRIEUSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, « la France reconnaissante a fait cortège au cercueil d'Hubert Germain jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général De Gaulle, l'ultime compagnon de la libération devait y reposer. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert Germain est le porte étendard des 1038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français. ». A travers lui, je souhaitais rendre hommage aux Morts pour la France Pineuilhais, dont la commune fleurit chaque année, en toute discrétion, les tombes, depuis plus de 20 ans. Leur sacrifice et la défense des valeurs qu'ils portaient ne doivent pas être vains : respect, responsabilité, tolérance doivent rester nos leitmotivs.

Vous découvrirez plus en détails au fil des pages de ce bulletin, certains des différents points que je viens d'aborder.

Bonne lecture et bonne année 2022 à toutes et à tous.



Didier TEYSSANDIER,
Maire de Pineuilh

Actualités

NOUVEAU

DU PAIN AU HAMEAU DES BOURNETS

Un distributeur de pain et viennoiseries a été installé au Lieu dit "les Bournets" sur les hauteurs de Pineuilh.

Cette démarche ne coûte rien à la commune. Les services de la mairie n'ont été que les facilitateurs du projet.

À l'initiative d'une administrée et suite à une démarche spontanée d'un commerçant de la bastide de Ste-Foy-la-Grande, l'idée a abouti.

Tous les frais inhérents à ce dispositif, à sa mise en place et à son fonctionnement sont intégralement à la charge de la boulangerie qui l'a installé. La municipalité est heureuse d'avoir pu mettre en corrélation des volontés et des besoins qui au départ n'étaient pas en lien.

Un grand merci à tous les intervenants qui ont rendu réalisable ce projet.

D'autres installations similaires pourraient être facilitées en d'autres lieux, par d'autres commerçants si le besoin et les initiatives venaient à se présenter à nouveau sur la commune.



DU MOUVEMENT CHEZ VOS AGENTS

Cette année fut riche en changement au sein du personnel communal, en effet plusieurs agents sont partis à la retraite : M Dominique PINEL, Mme Cathy DUPUY, M Denis DELPECH, M Alain PELLETANE.

Messieurs Dimitri FAGNIOT, Pierre-Jean ARNAUD et Madame Anaïs VILLEMIANE sont partis vers d'autres horizons...

C'est pourquoi nous avons accueilli Thomas FAGETE, Thierry SOULACROUP et Benjamin ESCARMANT au sein des services techniques, Lydie ANIESA au sein du CCAS et de l'EHPA.

PANNEAU POCKET

PLUS PROCHES DE VOUS AU QUOTIDIEN

La mairie met à disposition de ses administrés l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de vous prévenir instantanément à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur un smartphone et mettre la commune "en favoris".

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com.

LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



PanneauPocket

TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Mairie sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.



Scannez-moi

Pour accéder directement à l'application Panneau Pocket, scannez le QR code avec votre smartphone ou tablette



VIE DE QUARTIER

PARTICIPEZ ACTIVEMENT AUX ACTIONS DANS VOTRE QUARTIER

Vos référents de quartier ont pour mission de vous accompagner dans vos difficultés, mais également vous redonner une place active afin d'exprimer votre vision de l'intérêt commun en ce qui concerne votre municipalité.

Ainsi, la participation citoyenne est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique.

Qui sont vos délégués de quartier ?

Mme DEYCARD Françoise

Conseillère Municipale ayant pour délégation Fêtes et Cérémonie - Quartier Centre ville

M DUBREUIL Jean-Claude &

Mme GROSSIAS Mireille

Conseillers Municipaux - Quartier Coteaux 1 et 2

Mme PERUFFO Marie-Claude

Conseillère Municipale - Quartier Rives Dordogne

M VERDIER Damien

Conseiller municipal - Quartier Territoire Economique (Coordination des délégués de Quartier)

Qu'est-ce qu'un comité de quartier ?

- Dispositif permettant à des citoyens non élus de donner un avis sur les orientations des dépenses locales, de participer à la conception ou à la répartition des finances publiques.

- 7 thèmes : l'inclusion, l'écologie, la responsabilité, la démocratie, l'éducation, la solidarité et les territoires.

- Appels à projet (avec ou sans présélection des habitants)
- Étude et chiffrage des projets en lien avec vos élus (réalisation du projet de A à Z)
- Campagne de mobilités par les porteurs de projets
- Réalisation et suivi des projets.

Avec quel budget ?

Le budget participatif annuel s'élève à 16 000 € au total, soit 4 000 € par quartier.

Des projets à l'étude

- Projet d'aménagement du quartier rue Théodore Toulouse : présentation de l'étude, aux riverains à la salle des fêtes, le 25.11.2021, par Monsieur le Maire. Il porte principalement sur la création d'une voirie permettant de désenclaver le quartier avec une sortie prévue avenue Maréchal Leclerc, près de la rocade.

Les 3 thèmes abordés avec les administrés de ce quartier ont été la sécurité (voie partagée...), l'écologie (voie douce : vélo, piéton...) et la praticité.

- La création d'un Eco'Parc est à l'étude. Ce projet mêle écologie et bien-vivre, dans un espace en plein cœur de Pineuilh, que nous souhaitons aménager pour la promenade, la connaissance en lien avec l'agriculture, et le loisir (découvertes ludiques...).

voir article page 16-17



UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE

PINEUILH SE DONNE LES MOYENS D'AGIR POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ET LES INCIVILITÉS !

VIDÉOSURVEILLANCE

Par décret n°2019-140 du 27/02/19, les polices municipales peuvent utiliser des caméras-piétons dans le cadre de leurs interventions et en vue de l'amélioration de leurs moyens de protection individuelle, conformément à l'article L 241-2 et R.241-8 et suivants du code de la Sécurité Intérieure. Par l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2021 la Préfète de la Gironde autorise la police municipale de Pineuilh à employer des caméras-piétons.

Finalités:

L'usage des caméras-piétons par les agents de police municipale vise à répondre à un besoin de sécurisation physique et juridique de ces derniers lors de leurs interventions.

Les traitements de données à caractère personnel provenant des 2 caméras individuelles utilisées par les agents de police municipale poursuivent trois finalités :

1. La prévention des incidents au cours de leurs interventions
2. Le constat des infractions et poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves
3. La formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Données traitées:

Catégories de données traitées :

- Images et sons captés par les caméras individuelles utilisées par les agents de police
- Jour et plages horaires d'enregistrement
- Identification de l'agent porteur de la caméra lors de l'enregistrement des données
- Lieu où ont été collectées les données

Les données sont conservées six mois à compter du jour de l'enregistrement.

UTILISATION DES CAMÉRAS PIÉTONS PAR LES FORCES DE L'ORDRE

#SÉCURITÉ



À QUOI SERVENT-ELLES ?

Elle permettent d'enregistrer les conditions de déroulement d'une intervention

MODE D'EMPLOI

-  Déclenchement à l'initiative des forces de l'ordre
-  Les personnes filmées ne peuvent pas s'y opposer
-  Le déclenchement peut se faire dans n'importe quel lieu public ou privé où interviennent les forces de l'ordre
-  Les contrôles d'identités effectués par des personnels porteurs de ces moyens dans les ZSP sont systématiquement enregistrés à compter du 01 mars 2017*
-  Les images et sons captés sont stockés dans des espaces sécurisés et sont détruits au bout de 6 mois
-  L'accès aux enregistrements est strictement limité au cadre des procédures
-  Toute personne souhaitant savoir si les fichiers qui la concerne sont conformes doit solliciter la CNIL, qui procédera à l'examen de la conformité des images et sons stockés

* loi égalité citoyenneté du 22 décembre 2016 prévoyant l'expérimentation de l'enregistrement systématique des contrôles d'identité dans les zones définies par arrêté ministériel

 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Place_Beauvau |  /ministere.interieur |  @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

SE PRÉMUNIR CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1-Protégez les accès. Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

2-Soyez vigilants. Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez la mairie ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier sur les réseaux, vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Signalez à la gendarmerie (17) ou à la police municipale (05.57.46.03.07) tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

3-Anticipez... avec l'Opération tranquillité vacances. Vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie ou à la police municipale. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre pourront surveiller plus particulièrement votre domicile.



Port de la caméra piéton par la police municipale de Pineuilh

DEUX NOUVEAUX RECRUTEMENTS AU SEIN DE LA POLICE MUNICIPALE

Conformément aux engagements de la municipalité de Pineuilh, les effectifs de la police municipale ont été récemment renforcés.

Ainsi, depuis le 02 novembre, deux nouveaux policiers municipaux viennent remplacer ou compléter l'équipe, composée de Thomas A, brigadier principal et chef de poste et de Marc S., actuellement ASVP (Agent de Surveillance de la Voirie Publique)

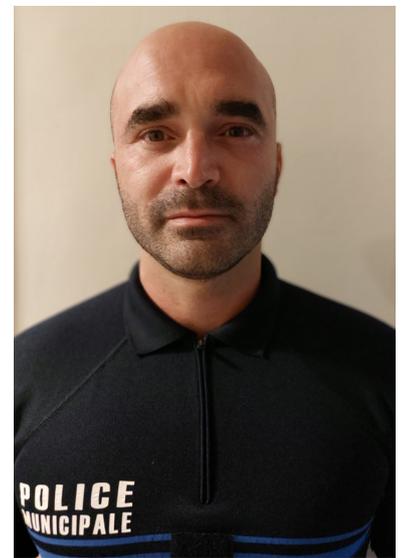
En effet, suite au départ de Clémence H., brigadière, qui a souhaité mettre fin à son détachement pour retourner dans son corps d'origine, à savoir l'administration pénitentiaire, Yannick A., brigadier principal, en provenance de Menton (Alpes Maritimes), a rejoint les agents déjà en place. Spécialisé notamment dans la police de l'environnement, nul doute qu'il saura apporter son expertise pour lutter contre les trop nombreux dépôts sauvages ou autres incivilités constatés en matière d'ordures ménagères ou d'atteinte à l'environnement.

A ses côtés, Alexandre B., également brigadier principal, en provenance de Cenon, complétera le groupe. Complétera pas tout à fait, car à ces effectifs humains, il faut désormais rajouter un effectif canin, un berger hollandais, que Alexandre B., son propriétaire, mettra à disposition de la nouvelle unité cynophile créée à cette occasion.

Dressé et formé à intervenir sur le terrain, il sera un renfort et un auxiliaire précieux pour lutter contre

toutes les formes de délinquance, même si administrativement parlant il constitue l'un des agents de la police municipale portant ainsi à 5 son nombre.

A cette police de proximité, qui constituera la sécurité active de l'arsenal policier municipal, viendra bientôt se rajouter une sécurité passive avec le développement de la vidéo surveillance sur le territoire communal.



Yannick A, en provenance de Menton, il est fort de plus de 10 ans d'expérience dans la police municipale et de 5 ans en gendarmerie, il est spécialisé dans l'environnement.



Alexandre B, arrive de Cenon dans la banlieue Bordelaise, avec 17 ans de service en police municipale, cet ancien gendarme arrive avec son chien un berger hollandais.



L'équipe de la police municipale au complet

#COVID19 RESTONS MOBILISÉS

La vaccination est ouverte à tous, à partir de 12 ans.

Depuis le 15 décembre, la vaccination est également ouverte aux enfants de 5-11 ans présentant un risque de développer des formes graves du Covid-19, ou vivant au contact de personnes immunodéprimées.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

À compter du 3 janvier, le rappel pourra être effectué à partir de 4 mois depuis la dernière injection.

La validité du « pass sanitaire » est conditionnée à la dose de rappel depuis le 15 décembre pour les adultes de 65 ans et plus.

La validité du « pass sanitaire » sera conditionnée à la dose de rappel à compter du 15 janvier pour les adultes de 18-65 ans.

**Le rappel :
essentiel, pour être
plus fort
contre le virus**

JE PRENDS RENDEZ-VOUS



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DE NOMBREUX PROJETS CONCRÉTISÉS OU EN PERSPECTIVE

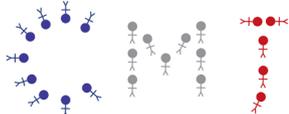
Cette instance ouvre les portes aux jeunes âgés de 10 à 17 ans, souhaitant s'investir dans les missions communales et faire part de leur vision et idées. Pour bien fonctionner, il est impératif que le CMJ compte plusieurs jeunes. Aussi, nous lançons chaque année un appel à candidature pour que les membres, ayant atteint la limite d'âge, soient remplacés par de nouveaux jeunes.

Contacte-nous

Gaëlle CAZEMAJOU (agent Mairie)
cazemajou.gaelle@pineuilh.fr
05 57 46 03 07

Sandrine RATIE (Adjointe)
ratie.sandrine@pineuilh.fr
06 77 17 44 64

Les Jeunes



comptent à Pineuilh

“ Faig bouger
ta ville

Rejoins le
CMJ ”



Ces dernières années, le CMJ s'était investi sur plusieurs projets :

- Écologiques : le ramassage des déchets sur Pineuilh, dans le cadre d'une collecte en partenariat avec l'USTOM,
- Festifs : une soirée Américaine sur la place de la Mairie ayant connu un franc succès (environ 200 personnes),
- Sociaux : la collecte de cadeaux de Noël pour les enfants en situation précaire...

Certes, cet épisode COVID dure plus que nous le pensions et a réduit à zéro ou presque les actions du CMJ. Mais, dernièrement, nous avons relancé des réunions pour reprendre les sujets en cours et nous avons participé à la marche pour Octobre Rose (le 23 octobre 2021). Nous avons également relancé la collecte de bouchons en partenariat avec l'Association Unis Vers Contre Cancer. Un container est mis à votre disposition près de la Mairie pour récolter les bouchons synthétique, liège, ou plastique.

Dans l'avenir, d'autres projets sont prévus :

- lancement d'une journée « Sauvons la planète » avec animation/atelier autour de la fabrication de produits écologiques (hygiène, beauté...),
 - création d'un marché ou échange de plantations (graines, plants de légumes, fleurs, arbustes...),
 - organisation d'une soirée festive à thème au moins une fois dans l'année,
 - participation à l'élaboration des projets communaux tels que l'aménagement de la zone Aquitania et de l'Eco'Parc Norbert Petit, au cœur de Pineuilh.
- comme l'année dernière, collecte de coffrets cadeaux pour Noël, au bénéfice de personnes démunies du Pays Foyen... Vos dons seront les bienvenus. Le coffret est composé : d'un vêtement / accessoire pour l'hiver (bonnet, gants, écharpe, pull, etc.), d'un petit mot gentil (carte postale, lettre, dessin, etc.), d'un produit alimentaire (avec date péremption éloignée), d'un produit de première nécessité (hygiène, soin), d'un loisir (livre, jeu de cartes, etc.).

Le Conseil Municipal des Jeunes bénéficie cette année d'un budget de 5 000€.

MOT DE LÉA PHILIPPE, 17 ANS, PRÉSENTE AU CMJ DEPUIS 8 ANS, QUE L'ON REMERCIE VIVEMENT POUR SA PARTICIPATION ACTIVE ET VOLONTAIRE...

“ Quelle fierté, quand on a 10 ans, de recevoir par courrier, une invitation pour participer au Conseil Municipal des Jeunes de sa commune ! C'est avec grand enthousiasme que je me suis donc lancée dans l'aventure CMJ de Pineuilh. Etre entourée de conseillers municipaux, d'adjoints et parfois du Maire, représentait pour mon jeune âge, une responsabilité que je prenais très à cœur ; il faut dire que représenter la jeunesse de sa commune, ainsi que contribuer à son dynamisme sont des missions d'importance. Une institution comme celle d'un Conseil Municipal pour les JEUNES est une belle opportunité afin de responsabiliser ces derniers lors de réunions où la parole leur est amplement accordée mais également dans le déroulement des initiatives qu'ils proposent. Aujourd'hui, je vais vers mes 18 ans, il est donc temps pour moi, de laisser le CMJ se renouveler et continuer à avancer... Je tenais à remercier particulièrement les Conseillers, les adjoints, Monsieur le Maire d'avoir instauré un conseil pour jeunes au sein de notre commune, mais je tenais également à les remercier pour leur engagement et l'attention qu'ils ont eu pendant ces 7 années passées à collaborer ensemble. ”



Atelier de confection d'affiches dans le cadre d'Octobre Rose, en vue du lancement de la collecte de bouchons sur Pineuilh, au bénéfice de la recherche contre le Cancer.



RENTRÉE SCOLAIRE

ENCORE UNE RENTRÉE PARTICULIÈRE

"Cette rentrée 2021 s'est bien passée" selon Mme ROSSI, directrice de l'école élémentaire. Les effectifs sont stables, l'école élémentaire compte 10 classes et la maternelle 5. Les élèves étaient contents de retrouver leurs copains. Une nouvelle institutrice est arrivée cette année, Mme DUKLIN Delphine qui à la charge de la classe de CE1. Conformément aux dernières dispositions, l'équipe pédagogique a décidé de continuer à limiter le brassage entre élèves, notamment dans la cour.

Sur rendez-vous, les familles sont autorisées à rentrer dans l'école, en respectant les gestes barrières. Le port du masque reste obligatoire pour les adultes. Le personnel des écoles et de la restauration scolaire sont tous vaccinés.

Les règles gouvernementales sont susceptibles d'avoir évolué depuis la rédaction de cet article et l'impression du bulletin, ce qui pourrait avoir changé le protocole COVID pour les écoles. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



MATHIEU ANDRODIAS UN PINEUILHAIS MÉDAILLÉ D'OR

Nous pouvons être fiers de Mathieu Androdias, Pineuilhais d'origine, médaillé d'or aux Jeux Olympiques de Tokyo - en deux de couple Homme - avec Hugo Boucheron. Mathieu a fait ses débuts au club d'aviron du Pays Foyen. La commune avait d'ailleurs participé financièrement à l'acquisition d'un skiff, lui permettant de continuer sa progression au sein du club, avant de partir vers d'autres clubs et évoluer jusqu'à cette consécration l'été dernier.

Bravo Mathieu et Hugo !



ÉRIC VOUILLAT UN PINEUILHAIS UNE FOIS ENCORE À L'HONNEUR

Nous sommes heureux de partager avec vous la joie d'Éric Vouillat, à nouveau Champion de France handisport sur route en catégorie C1 et également Champion de France handisport du contre la montre. Championnat disputé à St André Vieux Jonc dans l'Ain.

Félicitations Éric.

LYDIE ANIESA AGENT DU CCAS ET DE L'EHPA

Âgée de 56 ans, je viens de la commune de Saint-Médard en Jalles où j'ai travaillé comme bibliothécaire pendant 13 ans puis comme agent dans l'EHPAD communal pendant 5 ans. Il y a 3 ans, je me suis installée dans la région, et je suis en poste sur le CCAS et l'EHPA de Pineuilh depuis peu.

Je travaille pour le CCAS environ 2 matinées par semaine, les autres jours sont consacrés au suivi médico-social et aux animations de la résidence EHPA Les Mourennes. La crise sanitaire nous a obligé à mettre en "veille" les animations sur la résidence, depuis plus d'un an maintenant. Pendant cette période compliquée, nous avons privilégié les visites aux domiciles des résidents (masqués et en respectant les gestes barrières) et les animations en tout petit groupe et hors période de confinement.

Depuis le mois de septembre, nous avons repris un programme d'animations complet. Nous nous sommes rendus au restaurant fin novembre et un spectacle de variété a été joué au foyer de la résidence en décembre.

A noter que depuis le mois de novembre, la résidence est dotée d'un vidéo-projecteur. Les résidents peuvent donc profiter d'un grand écran pour faire des karaokés, des jeux mémoires, des quizz et tellement d'autres choses...!

Le 27 octobre 2021, Lydie ANIESA et Sylvie BENEDETTI ont présenté aux résidents de l'EHPA, la salle d'activités de la résidence, dans laquelle un vidéoprojecteur a été installé. Cet équipement va permettre à l'ensemble des résidents de nouveaux divertissements (quizz musical, karaokés, après-midi cinéma..., cela servira aussi à visionner des « tutos » cuisine ou loisirs créatifs et à réaliser des ateliers mémoire).



La municipalité a décidé de reconduire la distribution des colis de Noël en porte à porte pour ses aînés compte tenu de l'épidémie. La municipalité ne souhaite pas prendre de risque avec ses anciens.



DES FINANCES SAINES

DE BEAUX PROJETS POUR PINEUILH

Véritable « nerf de la guerre » de la municipalité actuelle, le budget communal est l'outil grâce auquel celle-ci met en œuvre ses ambitions, son plan de développement pour la commune.

Bien évidemment, les projets d'investissement doivent répondre à la fois aux besoins de la commune et à sa capacité à les financer, les dépenses et les recettes devant s'équilibrer.

Aussi la collectivité s'attache-t-elle encore aujourd'hui, comme elle s'y était attelée durant la dernière mandature, à maîtriser les dépenses de fonctionnement au strict nécessaire.

Pour donner quelques exemples de pistes d'économie explorées, citons l'externalisation de certaines tâches permettant de concentrer les efforts des personnels communaux sur leurs missions cardinales, la mise en œuvre de contrats de recrutement aidés, la dématérialisation de nombreux dossiers (envoi des dossiers préparatoires aux réunions, des différents CR et PV sous format numérique, remplacement de nombreux courriers par des mails, ...) ou la distribution des bulletins par les élus pour non seulement favoriser l'échange avec les administrés mais aussi diminuer les frais d'affranchissement.

Fidèle à ses engagements de campagne, la municipalité a récemment présenté la nouvelle équipe renforcée de la Police Municipale (voir article de ce bulletin); grâce à la réorganisation des services de la Mairie et afin de ne pas augmenter les charges de personnel, cette opération a pu être effectuée sous plafond des effectifs.

Cette bonne gestion permet à Pineuilh de bénéficier d'une bonne capacité d'auto-financement et donc, en y ajoutant les subventions accordées par l'État (en baisse constante), la Région et le Département, de favoriser une excellente capacité d'investissement. Vous pouvez toutes et tous en voir les témoignages concrets au travers des différents travaux récents ou en cours aux quatre coins de la commune (voirie, école, ...), dont quelques-uns sont d'ailleurs évoqués dans ce bulletin.

Sans entrer dans le détail, il convient de souligner que les indicateurs financiers sont « au vert ».

En effet, l'étude des différents ratios permettant de comparer les communes d'une même strate démographique entre elles au niveau national, place la commune de Pineuilh dans celles qui sont bien gérées, ce qui est encore plus vrai au sein du département de la Gironde.

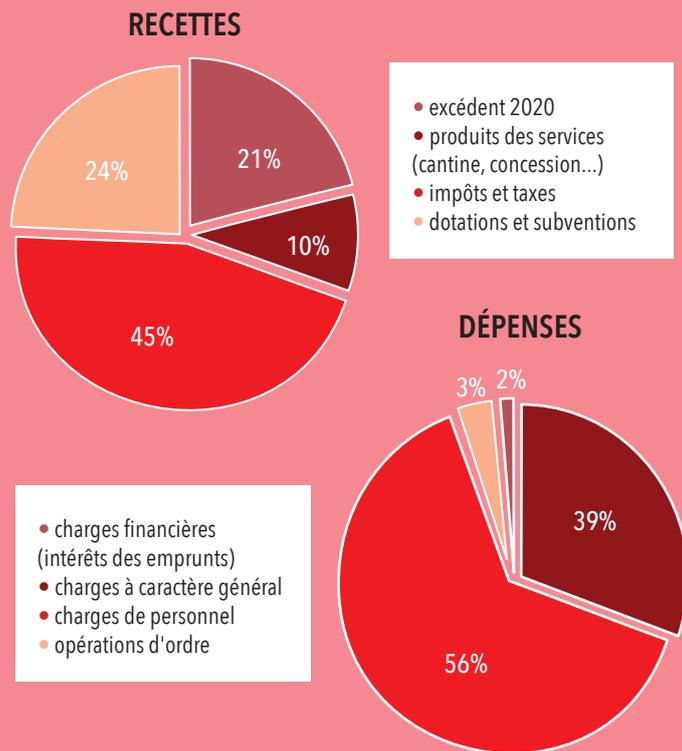
Par exemple, et alors que le seuil d'alerte est fixé à 12 ans, la capacité de désendettement de la commune se situe à 2 ans (signalons à ce sujet que les loyers versés par la Gendarmerie couvrent la totalité des échéances de remboursement de l'emprunt souscrit par la commune pour la construction de la nouvelle caserne).

S'agissant de « l'effort fiscal » de la commune (indicateur qui mesure la pression fiscale que la commune exerce sur ses administrés), il se situe en-dessous de 1, ce qui signifie que Pineuilh exerce une pression fiscale inférieure à la moyenne nationale. Plutôt que de tirer profit de cette source potentielle de revenus supplémentaires (en ramenant la pression fiscale au niveau de la moyenne nationale), il faut souligner que la municipalité a toujours veillé à ce que la pression fiscale soit contenue.

2022 nous réserve de grandes et belles surprises pour le développement de notre commune et le bien vivre à Pineuilh.

LA RÉPARTITION DU BUDGET

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

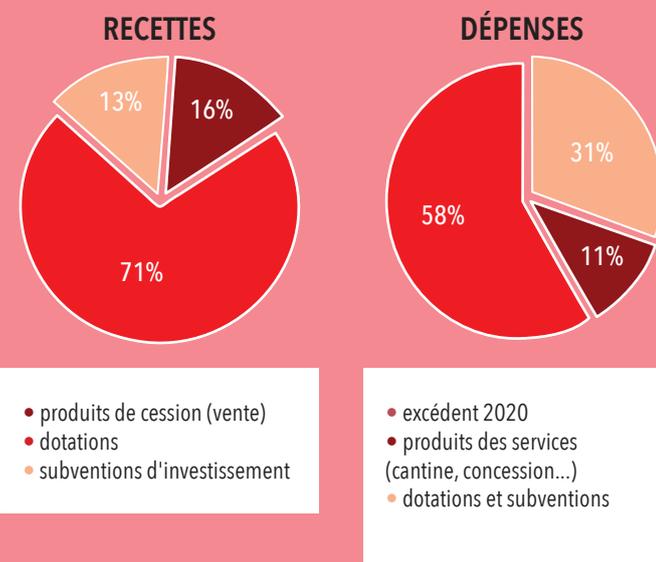


Zoom sur les charges de personnel

Le montant des dépenses consacré aux charges de personnel évolue peu, malgré l'augmentation mécanique des frais liés à l'évolution de carrières des agents titulaires, l'embauche de nouveaux effectifs (police) et le recrutement par anticipation d'apprenties et de PEC en remplacement des futurs départs à la retraite. Cette anticipation devrait conduire, là encore mécaniquement, à une baisse du volume des charges suite aux départs en retraite à venir et ce sans rupture dans la continuité de service.

Ainsi si le pourcentage des charges de personnel sur le total des charges de fonctionnement évolue ce n'est donc pas en lien avec une augmentation des charges de personnel en volume (en €) mais cela doit être mis en lien avec la baisse constante des charges de fonctionnement autres.

BUDGET D'INVESTISSEMENT



GESTION DES DÉCHETS

QUE SE CACHE-T-IL DERRIÈRE NOS POUBELLES ?

Vous êtes-vous déjà demandé ce qui se passait une fois que vous avez déposé vos poubelles devant votre porte? Où vont ces déchets? Pourquoi sont-ils séparés? Et comment sont faites toutes les actions nécessaires à l'élimination de ces déchets ?



Qui traite les déchets ?

D'abord et avant tout, des êtres humains. Plus de 20 agents s'occupent de la collecte de nos bacs et des bornes d'apport volontaire. Ensuite, 4 agents organisent les rotations des bennes et le chargement des remorques. Et enfin, 2 chauffeurs transportent les ordures ménagères et les matières recyclables jusqu'à leurs lieux de traitement respectifs.

Toutes les poubelles sont vidées dans le même camion ! Avez-vous bien regardé ?

Cette idée reçue va voler en éclat, quand vous apprendrez que les camions poubelles sont dotés d'une benne dont la particularité est d'être cloisonnée en deux parties. Un côté reçoit la poubelle verte, c'est à dire les ordures ménagères ; l'autre côté reçoit la poubelle jaune, c'est à dire le tri des emballages et des papiers. Ce sont des bennes bi-compartmentées, leur utilisation permet de limiter le nombre de kilomètres parcourus. Le tri a pour but de recycler les matières, de les valoriser en les transformant . Le tri est indispensable pour économiser les ressources naturelles de notre planète, assurer à nos enfants et petits-enfants un monde plus propre.

Que deviennent nos ordures ménagères après leur collecte ?

Tous les camions de ramassages se dirigent vers le quai de transfert à Massugas, pour vider les déchets collectés. 2 quais réceptionnent les ordures ménagères (poubelles vertes) et 1 quai reçoit les matières recyclables (poubelles jaunes).

Les déchets sont déversés directement dans des remorques à fond mouvant, cela permet le transfert rapide de tous les flux vers leurs exutoires.

Les ordures ménagères sont envoyées au centre d'enfouissement à Lapouyade.

Ce centre de stockage est réservé aux déchets ultimes non dangereux .

Les équipements et méthodes de travail garantissent un traitement efficace des déchets et une protection maximale de l'environnement.

Pour autant, il est important de réduire la quantité de déchets ultimes que nous produisons et de trier au maximum.

Les recyclables triés (poubelle jaune), que deviennent-ils ?

Ils sont transportés dans Le centre de tri de Illats commune du Sud Ouest , où ils sont passés dans un crible balistique qui procède à la séparation des déchets selon leur densité. Ensuite, des trieurs optiques et des aimants affinent la séparation des matières. Le tri est ensuite terminé manuellement par de nombreux agents-trieurs. Ces déchets sont ensuite mis en balles (cubes compressés) par types de matières, pour être collectées par différents repreneurs. Chaque matière est destinée à un recyclage qui lui est propre.

En recyclant ces matières, on évite l'extraction de ressources naturelles pour la création de nouveaux emballages ou objets , on limite l'enfouissement de déchets ; on agit ensemble pour notre avenir.

Les bacs jaunes mal triés, que deviennent-ils ?

Ils sont : Soit , repérés par les agents de collecte , au quel cas , ils ne sont pas collectés et l'ambassadeur du tri contacte les usagers pour les informer des erreurs présentes dans le bac.

Soit collectés si les erreurs de tri ne sont pas visibles , et ces déchets non destinés au bac jaune sont enfouis , ce qui génère une pollution !

SI NOUS SOMMES TOUS VIGILANTS, LE TRI DE NOS POUBELLES DEVIENDRA UN RÉFLEXE

Nombre d'entre nous l'a déjà intégré. La difficulté des premiers pas pour une action qui semblait impossible , est devenue rapidement un réflexe facile , un automatisme !

Quand nous aurons tous franchi ce pas , nous prendrons conscience que la terre respire mieux et qu'enfin , nous prenons soin de nous et de notre descendance. Nous l'avons tous compris, le tri a pour but de recycler les matières, de les valoriser en les transformant . Le tri est indispensable pour économiser les ressources naturelles de notre planète et assurer pour l'avenir un monde plus propre. Il reste maintenant à trouver des solutions pour faire diminuer tous les déchets d'origine organique pour éviter leur enfouissement . Eux aussi peuvent être transformés !

Nous reviendrons vers vous dans un autre article , pour vous les exposer et ainsi s'approcher au plus près d'une situation à zéro déchet .

Nos sources pour rédiger cet article : une visite guidée effectuée par des élus au quai de transfert de Massugas durant laquelle ces informations ont été collectées avec l'aide d'une agent de l'USTOM.

ÉCONOMIE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN S'ENGAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SON TERRITOIRE

En 2021, afin d'accroître l'attractivité du territoire, les élus de la CDC du Pays Foyen ont pris des décisions fortes pour encourager les entreprises à s'installer, reprendre ou développer leur activité.

En voici un résumé :

Pour la création ou l'extension d'établissement au cours de l'année 2021 :

- Exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE),
- Exonération de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Pour en bénéficier, les établissements éligibles doivent faire une demande auprès du service des impôts dont ils relèvent.

Pour inciter les propriétaires de locaux commerciaux inoccupés à reprendre ou installer une activité :

- Reconduction de la taxe sur les friches commerciales (TFC).

Pour les constructions, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements à usage d'habitation :

- Exonération de la taxe foncière sur deux ans.

Pour soutenir le tissu économique local (commerçants, artisans, entreprises du Pays Foyen) : En mai 2021, un outil numérique innovant a été mis en ligne : la place de marché local AchetezFoyen.fr.

Il a été décidé la gratuité de cet outil pour toutes les entreprises ayant leur siège social ou un point de vente en Pays Foyen, et ce jusqu'à la fin mai 2023.

Achetezfoyen.fr permet à ses adhérents :

- D'augmenter leur visibilité sur internet,
- De bénéficier d'une formation e-commerce gratuite,
- De profiter d'un référencement internet garantissant une bonne visibilité sur Google.

Achetezfoyen.fr permet à tous :

- De découvrir des entreprises et d'acheter facilement des produits en ligne.
- De soutenir des entreprises locales.

Pour faire ou se faire plaisir chez les commerçants et artisans du Pays Foyen : le Kdo Foyen « 100 % local » : Mise en place des chèques cadeaux Kdo Foyen (100% local), du montant de votre choix, à dépenser dans l'ensemble les entreprises présentes sur www.AchetezFoyen.fr.

Contact : Léonie Biasotto, chargée de mission développement économique : 07 76 04 92 24

J'aime mes commerçants et mes artisans

En magasin ou en ligne 7j/7, 24h/24

achetezfoyen.fr

La plateforme 100 % Pays Foyen

PaysFoyen

Communauté de Communes

achetezfoyen.fr

Joyeuses Fêtes 2021

Bienvenue dans le portail officiel des artisans, commerçants, entreprises du Pays Foyen

Commande en ligne Paiement sécurisé Retrait & livraison

Achat local Emploi local

Commerçants Inscrivez-vous !

Noël pour les Petits

TRAVAUX

UN POINT SUR LES RÉALISATIONS

En respectant la hiérarchie logique des travaux, c'est aux réseaux qu'il faut donner la primeur puisqu'avant tout aménagement, la CdC du Pays Foyen tient à renouveler ses réseaux humides lorsqu'ils en ont besoin. Ainsi en 2021, les canalisations d'eau ont été changées sous l'avenue du Maréchal Leclerc (sur le section allant de Ste Foy la Grande à la rue Montesquieu), sur l'avenue Herriot (du giratoire des 4 vents à La bastide foyenne) et sur l'avenue Clémenceau (de la bastide à la rue Jean Moulin). A chaque fois, la canalisation principale est redimensionnée (diam 160) en fonte nouvelle génération et les abonnés sont reconnectés au réseau avec pose de leur comptage en domaine public, le cas échéant.



L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE HERRIOT

Selon la programmation établie au budget 2021, fin août, ont débuté les travaux d'urbanisation de l'avenue Herriot sous la houlette de l'entreprise EUROVIA (et Tremblay TP en co-traitant). La première tranche de travaux aura duré 12 semaines. Celle ci allant du giratoire des 4 vents (RD 936 E6- route de Bergerac) à la rue Richelieu. L'aménagement a permis de créer une piste cyclable et des trottoirs sécurisés, de positionner des parkings longitudinaux. Un plateau ralentisseur à l'intersection avec la rue Richelieu sera implanté dans un 2ème temps.

Douze semaines de plus seront nécessaires pour terminer la tranche 2, allant de la rue Richelieu à l'entrée de l'hôpital en limite avec la bastide foyenne, sur le même principe d'aménagement, avec un grand plateau ralentisseur à l'entrée du centre hospitalier du pays foyen.

La ville de Ste Foy la Grande prendra alors le relai, pour continuer ces travaux sur son territoire et assurer ainsi une continuité logique d'aménagement sur ce long linéaire d'entrée de ville, commun aux deux collectivités.



UNE NOUVELLE ENTRÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les vacances scolaires de la Toussaint ont permis de lancer les travaux d'aménagement de la nouvelle voirie qui va ceinturer le groupe scolaire de Pineuilh. En 15 jours de labeur, le fond de forme de cette nouvelle route, longue de 190m, a été créé et la voirie primaire (hors bande de roulement) devrait se terminer en suivant. Ce projet, voulu par la commune va donner tout son sens à celui qui suivra au début de l'année prochaine : une nouvelle entrée à l'école primaire à l'amorce de la rue Jules Ferry. Cette première phase est donc importante pour pouvoir lancer les travaux de la nouvelle entrée, avant que l'hiver ne s'affirme et que les terrains ne deviennent impraticables. A cet effet, le groupement Eurovia/Tremblay TP s'affaire d'arrache-pied pour le mener à bien dans le timing imparti sous l'œil avisé du coordonnateur SPS, Philippe LAFON.

UNE SECTION DU RUISSEAU DES ANGUILLÈRES NETTOYÉE

La pelle mécanique de l'entreprise Tremblay TP fut à pied d'œuvre, 2 jours durant, rue Jules Ferry, pour exhumer les embâcles et atterrissements sur le ruisseau des Anguillères en amont et en aval du pont enjambant la RD 708 autrement appelée, avenue de la Résistance à Pineuilh. Une bonne centaine de mètres a pu être nettoyée afin de redonner au ruisseau son gabarit initial. Ce travail a été commandé par la CdC du Pays Foyen dans le cadre de sa compétence GEMAPI répondant au volet de la lutte contre les inondations. Cette intervention sur un ruisseau classé a demandé de longues démarches préalables (analyses des sédiments, appréciation des volumes, prises de côtes, etc) requises par la loi sur l'eau dont s'est acquitté le pôle Environnement de la CdC sous le contrôle de la DDTM (Police de l'eau). Au préalable, le département de la Gironde avait pour sa part, assuré le nettoyage de ce même ruisseau sous le pont susnommé et conforté l'ouvrage là où cela s'avérait nécessaire. Cette opération entreprise par la CdC a été faite à titre exceptionnel au titre de l'urgence dans le cadre de la prévention contre les inondations. Pour l'avenir, ces interventions sur ruisseaux classés se feront après qu'un PPG (Plan Pluriannuel de Gestion) aura été mis en place; démarche qui a été lancée par la CdC avec la collaboration sur le terrain des cabinets SEGI, AQUASCOP et BIOTOPE. Pour rappel, tout ce qui touche les ruisseaux classés, relève désormais de la CdC (compétence GEMAPI) et le restant (fossés de tous gabarits- bords de route et délesteurs) est du ressort de la commune et des riverains.

ÉCLUSES RUE JEAN MOULIN

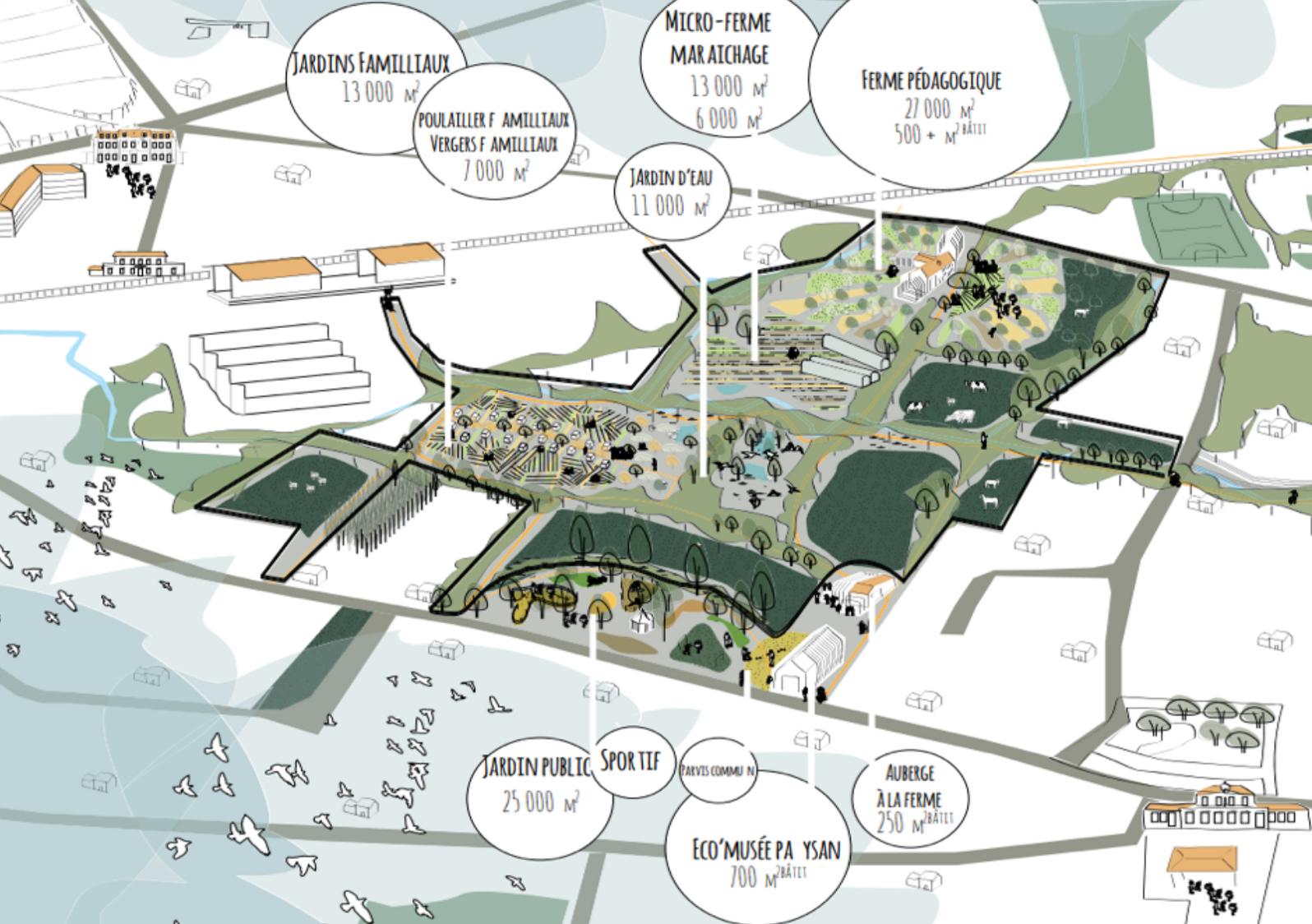
Quatre chicanes ont été installées rue Jean Moulin afin de sécuriser piétons, cyclistes et riverains.



CHANTIER DE LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Les travaux ont débuté en octobre 2021, le 17 novembre 2021, la Municipalité a procédé de manière symbolique à l'ouverture de chantier en plantant un arbre en présence de Mme Christelle GUIONIE, conseillère départementale, de Mme Nelly BAUERE, directrice générale adjointe de Synonim-Nexity, de M FERNANDEZ, président d'Énéal et des riverains du chantier.



ECO'PARC NORBERT PETIT

UN POUMON VERT AU CŒUR DE PINEUILH ET DU PAYS FOYEN

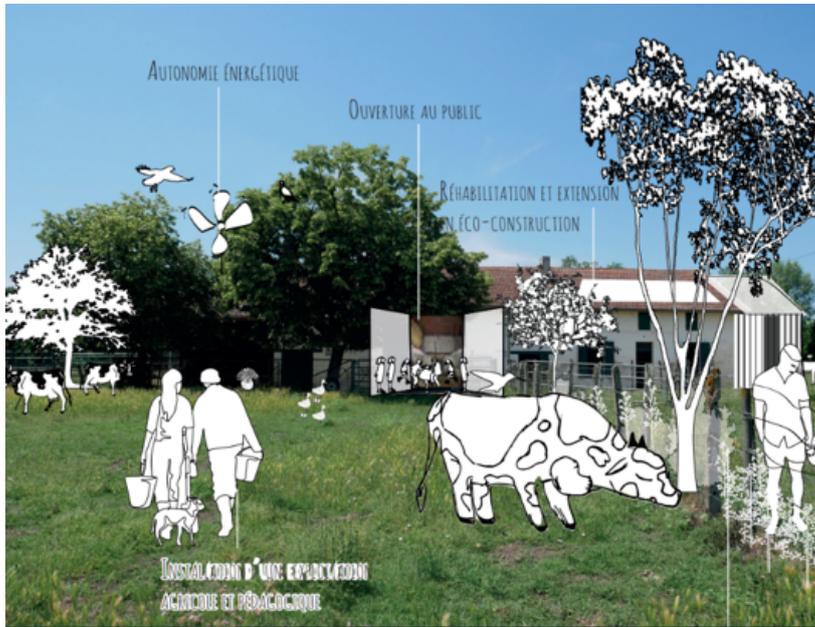
Situé sur un terrain de 14 ha, dont l'acquisition est en voie de finalisation, cet espace accueillera le futur Eco'Parc Norbert PETIT qui verra fleurir, à terme, divers aménagements à vocation pédagogique, ludique, de détente, articulés autour de thématiques historiques, environnementales, agrotouristiques, de terroirs, sportives, culturelles et agricoles, cités par M le Maire dans son Edito.

Ce projet consisterait à installer notamment une ferme de polyculture et d'élevage en gestion déléguée à un fermier. Y seraient cultivées des variétés anciennes et élevées des races animales rustiques en lien avec les conservatoires nationaux. Développée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, elle aurait pour objectif d'intégrer les filières du circuit court, voire de proposer de la vente directe, tout en s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'alimentation de territoire. Elle aurait aussi pour objectif d'atteindre à terme son autonomie énergétique.

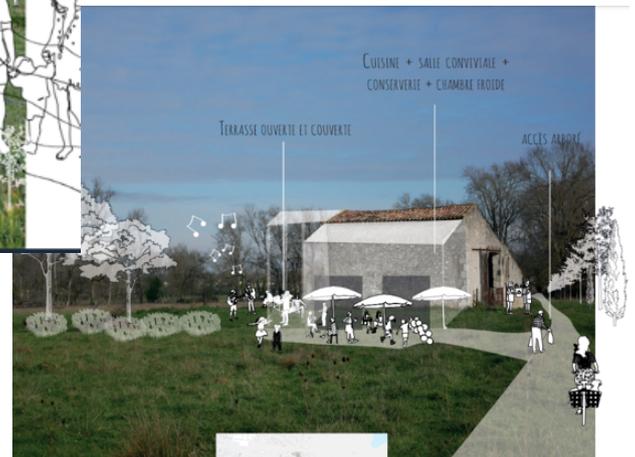
Les illustrations présentent quelques éléments de réflexion concernant ces aménagements.



LA FERME PÉDAGOGIQUE



LE JARDIN PUBLIC



LA GUINGUETTE AUBERGE À LA FERME

Tribunes d'opposition

Art. 31 du règlement intérieur du Conseil Municipal

Les textes ci-dessous ont été intégralement retranscrits tels que réceptionnés par les rédacteurs de ce bulletin d'information

SANDRINE CHADOURNE,

LISTE "AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD" :

Il n'existe pas de problème que l'absence de solution n'ait fini par résoudre !

Cette jolie formule met en exergue l'immobilisme de nos élus de la majorité très prompts lors de la dernière campagne municipale à faire de l'USTOM et de la redevance incitative leur cheval de bataille !

Les gens du peuple qui croient encore aux valeurs absolues des choses et des hommes vont aller voter et l'USTOM est un sujet sensible !!!

Pourtant malgré des promesses réformatrices, ces chers élus votent sans sourciller pour une augmentation de 18%!!! Ben voyons !!!

Dois-je rappeler le cortège de désillusions faisant suite à la douloureuse facture ? Cela

aboutit à une déferlante de lettres d'huissiers pour les mauvais payeurs sans compter les prélèvements sur salaires pour les plus malchanceux !

Que vous puissiez payer ou non c'est le cadet de leur souci, et surtout n'ayez pas l'outrecuidance de leur rappeler leur engagement non tenu, vous prendriez une volée de bois vert ; j'en ai fait l'expérience !!!

En une phrase : l'USTOM ça suffit ! Malgré l'augmentation subie et les prochaines à venir ils ne rentreront jamais, jamais, jamais dans leurs frais !!!

En 2021 il aurait fallu 1.375.000 € pour payer les taxes supplémentaires, combien en 2022 ???

L'USTOM c'est le tonneau de Danaïdes, vous paierez indéfiniment et toujours plus !

Une entreprise défaillante, on la ferme et elle dépose le bilan, cela n'a que trop duré ! Stop à la gabegie, finissons-en avec l'USTOM !!!

Vous êtes maintenant nombreux à me contacter et je vous en remercie, je reste joignable et disponible au 06 48 90 17 27, ou par mail : san.chadourne@gmail.com, vous pouvez compter sur moi pour défendre l'intérêt de tous.

Sandrine CHADOURNE Conseillère Municipale RN et Conseillère Régionale

Nouvelle-Aquitaine.

CHRISTOPHE CHALARD,

LISTE "UNE AMBITION COMMUNE" :

En premier lieu, nous souhaitons à toutes les Pineuilhaises et tous les Pineuilhais une bonne et heureuse année 2022.

Nous arrivons bientôt au tiers du mandat et nous ne connaissons toujours pas le projet de la majorité pour Pineuilh, mieux, monsieur le Maire lors du conseil municipal du 22 octobre dernier interrogeait le conseil sur les investissements qu'il fallait prévoir... Nous sommes bien loin d'une planification d'investissements prévue et coordonnée comme dans tous projet établi que se doit d'avoir une ville de près de 5 000 habitants... Nous nous positionnons comme nous l'avons dit l'an dernier dans une opposition constructive et vigilante et nous regrettons ce pilotage à vue alors que tant d'investissements sont nécessaires sur les plans culturels et sportifs notamment...

Il est urgent de sortir Pineuilh de l'immobilisme et de l'inscrire dans un nouvel élan.

Cordialement,

Carole SICAUD & Christophe CHALARD



Le 23 octobre 2021 Marche octobre rose

Ce fut une journée sous le soleil, emplie d'échanges, de partage et de joie tout au long de la marche pour Octobre Rose organisée par l'Association « Pineuilh Accueil ». Randonnée de 4 ou 8 kilomètres pour découvrir Pineuilh et ses alentours, cette belle boucle a été empruntée par près de 100 participants.

Le montant des inscriptions, collecté à l'occasion de cet événement, sera intégralement reversé à la Ligue contre le cancer du sein.

À l'arrivée dans la cour de l'école, les deux groupes ont été accueillis par une petite collation, pour recharger les batteries, offerte par le Conseil Municipal des Jeunes.
photo



Cérémonies de commémoration au monument aux morts de Sainte-Foy-la-Grande





Aménagement du rond Point Des Portes du Pays Foyen par Dominique PINEL

L'équipe des Pitcher's Club Baseball de Pineuilh a fait rayonner la commune au-delà du territoire foyen en accueillant notamment le tournoi interligues.



Installation d'une nouvelle boîte à lire située Résidence Ingres



Pot des Instits avec le départ de Mme Émilie THEPAUD

Le 19 octobre 2021, petit goûter à l'EHPA

Organisé en l'honneur des nouveaux arrivants dans la résidence ainsi que des anniversaires des résidents nés en octobre. Moment de convivialité très apprécié des anciens, qui manquait à tous.



Associations

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ AVEC PINEUILH ACCUEIL

Rose-Marie LESSEIGNE, présidente, est en train de mettre sur pied une nouvelle activité : **La Calligraphie (Romaine)**

Ce cours pourrait se dérouler à la salle Michelet chaque mercredi ou vendredi de 10h à 12h.

Durée : 2 heures une semaine sur 2.

Il serait nécessaire d'avoir entre 5 et 7 inscrits pour que ce cours ait lieu.

L'animation serait assurée par Noémie KEREN, artiste calligraphe et professeur d'art plastique.

Tarif : 20 à 25 euros par mois pour 4 heures de cours. Si vous êtes intéressés, contactez Rose Marie au 07 85 52 49 42

Par ailleurs, les cours d'art plastique, déjà existants au sein de Pineuilh Accueil, ont repris les lundis après-midi deux fois par mois à la Salle Michelet. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact auprès de Philippe PIANA au 06 81 84 00 01

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE de l'école Marbouty se compose désormais de Nadège COILLE-FABRIS, présidente ; Antoine LEMAIRE et Léa DUCLAUD, Vice-présidents ; Sonia MALEPLATE et Laëtitia MIEUGARD, trésorières, Estelle DARQUEST, Marianne BENSUSSAN et Sophie CHAMBON, secrétaires.

LISTE DES ASSOCIATIONS PINEUILHAISES

Football Club Pineuilh

06 41 53 53 57 / secretariatfootpineuilh@gmail.com

Vibra trail

06 86 71 38 38 / contact@vtpf33.fr

Sainte-Foy Gym

05-57-41-26-02 / 06-12-13-45-92
frohrbach@hotmail.fr

ACCA de Pineuilh

05 57 46 09 55 / 06 87 59 84 14

ACPSV : Association des Clubs de Pétanque

06 69 30 75 51

Athletic Forme

06 67 52 12 61 / association.athleticforme@orange.fr

La Boule du Pays Foyen

05 57 46 14 08 / 06 80 02 10 36
la-boule-foyenne@orange.fr

Cyclo Club de Pineuilh

05 57 46 38 18 / 06 95 81 29 38
martine.jclaud@cegetel.net

Studio des Arts

06 85 92 30 83 / 06 82 27 90 48

Les Boules au But

06 87 87 39 88 / lesboulesaubut@free.fr

Pays Foyen Escrime

06 15 68 48 64

Pitcher's Club Baseball

05 57 41 01 91

Tennis Club de Pineuilh - St Avit

05 57 46 59 45 / 06 40 77 55 41

Tir Sportif Pineuilh

05 57 41 39 08 / 06 22 28 93 72

Twirling Pineuilh Les Fauvettes

05 57 41 39 08 / 06 22 28 93 72
pineuilhaccueil33@orange.fr

Mairie de Pineuilh

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, chaque jour du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

67, avenue Jean-Raymond Guyon
33220 Pineuilh

Tél : 05 57 46 03 07 / Fax : 05 57 46 25 11

mairie@pineuilh.fr · www.pineuilh.fr

Facebook : Pineuilh ma ville

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 · Police : 17 · Urgences gendarmerie de Pineuilh : 05 57 41 93 20 · Samu : 15 · Urgences depuis un mobile : 112 · Samu social : 115 · Hôpital de Sainte-Foy-La-Grande : 05 57 41 96 96 · Drogue, alcool, tabac Info-service : 0800 23 13 13 · SIDA Info-service (gratuit depuis un poste fixe) : 0800 840 800

Numéros utiles

EDF dépannage: 0810 333 024
GDF Sécurité Gaz : 0800 47 33 33
Déchèterie : 05 57 46 20 65
Ouverte du mardi au samedi

Agenda

Le 5 février Repas Jimbours du Comité des Fêtes

Le 12 février Soirée Théâtre

Le 12 février Concert à venir avec le concours d'une Association Pineuilhaise CAB'ART - Chédric présentant son nouvel album - Salle des Fêtes de Pineuilh à 20h30

Le 5 mars Repas de Gala du Tennis Club

Le 12 Mars Loto du Comité des Fêtes

Le 27 mars Repas dansant de Pineuilh Accueil

Le 2 avril Théâtre avec la Compagnie Volancia Patricia interprète une pièce de Michèle BERNIER « Le Démon de Midi » - Salle des Fêtes de Pineuilh à 20H30

Les 10 et 24 avril Élections présidentielles

Le 7 mai Dîner spectacle de Ste Foy Gym

Le 21 mai Gala de Danse de Studio des Arts

Le 27 mai Fêtes des Voisins - Place de la Mairie

Les 4 et 5 juin Pineuilh en Fête organisé par le Comité des fêtes et la Municipalité

Le 24 juin Kermesse de l'APE

Les 12 et 19 juin Élections législatives

Le 3 juillet 11 septembre Vide grenier du Comité des Fêtes

Le 6 août Repas Moules/frites du Comité des Fêtes

Les 8 octobre et 26 novembre Repas à thème du Comité des fêtes

Le 20 novembre Loto de Pineuilh Accueil

Les 3 et 4 décembre Marché de Noël du Comité des Fêtes

Cet agenda est susceptible d'être modifié en cours d'année.

Comité des Fêtes

06 22 58 37 98

Association des Parents d'Élèves

06 72 52 18 63

Dharmadhatu

06 75 39 40 74

Amicale Canine Pays Foyen

05 57 46 24 31 / 06 82 06 76 75

Les Jeunes Ambassadeurs de la Mémoire

jam332016@outlook.fr

Parlez-vous français ou anglais ?

05 57 41 39 65 / 06 08 88 67 67

parlezvousfrançais@neuf.fr

Tempérance 24

06 78 30 04 05